

# Fiche Technique : Nichoir à Chouette Hulotte

**Modèle :** Nichoir pour chouette hulotte (Strigiformes, Strigidae)

**Fabriqué en :** France

**Période de pose idéale :** Fin de l'hiver (février-mars) ou début du printemps (avril) pour une occupation rapide.

## 1. Caractéristiques Techniques

Critère	Valeur (modèle standard)	Remarques / Spécificités
<b>Dimensions (L x H x P)</b>	47,5 x 47,5 x 59,7 cm (bois) / 30 x 48,5 x 26 cm (béton de bois)	<b>Modèle bois :</b> idéal pour les parcs et jardins. <b>Béton de bois :</b> plus lourd, plus résistant, imperméable.
<b>Matériau</b>	Pin Douglas (10 mm, certifié FSC ou PEFC) ou béton de bois	<b>Éviter</b> le plastique ou le métal (risque de mauvaise isolation ou de surchauffe). Le bois doit être <b>non traité</b> .
<b>Diamètre du trou d'envol</b>	<b>120 mm</b> (standard) ou 130 mm (modèle large)	<b>Adapté</b> aux chouettes hulottes, mais aussi aux choucas des tours ou pigeons colombins.
<b>Poids</b>	13 à 17 kg	<b>Très lourd</b> une fois fixé, difficile à déloger.
<b>Toit</b>	Incliné, étanche, souvent en zinc	<b>Protège</b> des intempéries et des prédateurs.
<b>Ouverture</b>	Toit amovible ou porte latérale	<b>Facilite</b> le nettoyage et le contrôle annuel (après la saison de reproduction).
<b>Intérieur</b>	Rainures ou surface lisse, litière recommandée	<b>Texture lisse</b> ou rainures pour faciliter l'accroche des petits. Ajouter de la <b>tourbe ou des copeaux de bois</b> avant installation.
<b>Couleur</b>	Bois naturel ou teinté en vert/marron	<b>Éviter</b> les couleurs vives (risque de dérangement).
<b>Aération</b>	Petites ouvertures sur les côtés	<b>Limite l'humidité</b> à l'intérieur (important pour la santé des oisillons).

## Modèles disponibles chez Pest Consult

Modèle	Matériau	Dimensions (L x H x P)	Poids	Où l'installer ?
--------	----------	------------------------	-------	------------------

<b>Classique (bois)</b>	Pin Douglas (FSC/PEFC)	47,5 x 47,5 x 59,7 cm	13 kg	Grand arbre, parc, façade de bâtiment.
<b>Béton de bois</b>	Béton de bois (14 mm)	30 x 48,5 x 26 cm	17 kg	Arbre mature ou façade de vieux bâtiment.
<b>Éco plaque</b>	Éco plaque ou bois lourd	47,5 x 47,5 x 59,7 cm	15 kg	Zones boisées ou vergers.

## 2. Installation (pour le personnel communal)

### Où installer ?

- **Hauteur : Entre 4 et 10 mètres** du sol (idéal : 6-8 m).
  - *Pourquoi ?* : Les chouettes hulottes **n'aiment pas être visibles** et préfèrent les hauteurs pour décoller en toute sécurité.
- **Orientation : Sud-est** (pour éviter les vents dominants et capter la chaleur).
- **Support :**
  - **Arbre mature** (idéalement un vieux tronc, éviter les hêtres ou les arbres trop humides).
  - **Façade de bâtiment** (si pas d'arbre disponible, sur un mur abrité, **loin des habitations**).
- **Localisation :**
  - **Zones tranquilles** (parcs, vergers, lisières boisées, jardins publics).
  - **Éviter** les zones de passage humain ou les éclairages nocturnes violents.
- **Distance : Au moins 50 mètres entre deux nichoirs** (même espèce).

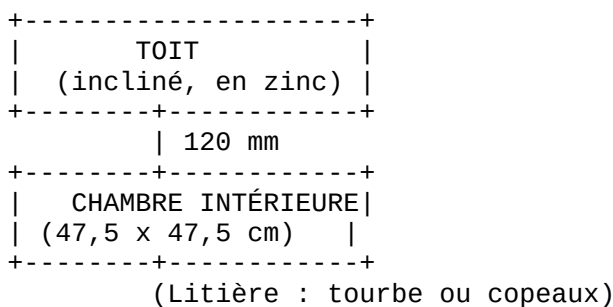
### Méthode d'installation (clé en main pour la maintenance)

Étape	Action	Matériel nécessaire
<b>Choisir l'emplacement</b>	Repérer un <b>arbre mature, un vieux tronc ou une façade de bâtiment ancien</b> (calme, ensoleillé, abrité des vents).	Niveau à bulle, mètre ruban.
<b>Vérifier la solidité</b>	Le nichoir doit être <b>fixé très solidement</b> (risque de chute ou de délogement par le vent).	Vis inox (6 x 80 mm), perceuse, chevilles adaptées (si mur), sangles larges (pour arbre).
<b>Pour un arbre</b>	<b>Ne jamais clouer</b> dans le tronc. Utiliser des	Sangles larges (5 cm),

	<b>sangles larges en inox</b> ou des <b>fil de fer épais avec des morceaux de bois mort</b> entre le tronc et le fil.	morceaux de bois mort, niveau à bulle.
<b>Pour une façade</b>	Percer <b>4 trous</b> (diamètre 10 mm) dans le mur et visser le nichoir <b>directement dans le mur</b> avec des <b>chevilles adaptées</b> .	Perceuse, chevilles (10 mm), vis inox, équerres de fixation.
<b>Ajouter une litière</b>	Placer <b>une couche de tourbe ou de copeaux de bois</b> au fond du nichoir avant l'installation (pour faciliter la nidification).	Tourbe ou copeaux de bois (fournis avec certains modèles).
<b>Protéger l'installation</b>	Placer le nichoir <b>loin des zones de travaux</b> (avril à septembre) et <b>sans éclairage nocturne direct</b> .	Niveau à bulle, équerres de fixation.

### Exemple de plan d'installation (pour la maintenance)

Croquis à intégrer dans la fiche technique :



## 3. Entretien Annuel

Étape	Fréquence	Mode opératoire
<b>Nettoyage</b>	Une fois par an (septembre-octobre)	<b>Ouvrir le toit</b> (si amovible) ou <b>vérifier l'absence de nids</b> (les excréments tombent au sol). Aucune intervention pendant la saison de reproduction (février à août).
<b>Vérification de l'étanchéité</b>	Tous les 2 ans	Contrôler que <b>le toit ne laisse pas passer l'eau</b> et que <b>les aérations fonctionnent</b> .
<b>Contrôle de l'occupation</b>	Optionnel	<b>Observer</b> depuis une distance respectueuse (pas de dérangement). Si le nichoir est occupé, <b>ne pas nettoyer</b> avant septembre.

## 4. Cibles et Bénéfices pour la Commune

Espèce	Nicheur cible	Avantages
<b>Chouette hulotte</b>	Nichoir standard	<b>Prédateur naturel</b> des rongeurs (rats, souris) et des insectes nocturnes (mites, papillons). <b>Réduction naturelle</b> des nuisibles <b>sans produits chimiques</b> .
<b>Choucas des tours</b>	Modèle large (130 mm)	<b>Nettoie</b> les restes organiques (idéal pour les vergers).
<b>Toutes</b>	<b>Engagement RSE</b>	Fabrication locale, partenariat avec des ESAT, <b>compatible avec les démarches environnementales</b> .

---

## 5. Conseils Supplémentaires (pour la maintenance)

- **Ne pas peindre** l'intérieur du nichoir (risque de toxicité pour les petits).
  - **Éviter** les couleurs vives (risque de dérangement).
  - **Placer plusieurs nichoirs** dans une même zone (les chouettes hulottes sont sédentaires mais peuvent changer de gîte).
  - **Ne pas déranger** pendant la saison de reproduction (février à août).
  - **Ajouter une couche de litière** (tourbe ou copeaux) avant chaque nouveau cycle de nidification (janvier).
-